

CANTINE SCOLAIRE

Inscription pour JUIN jusqu'au 07/07 inclus

A REMETTRE à la MAIRIE au plus tard le 25 mai 2022

Nom du Responsable : Tél :

➡ N° d'allocataire CAF :

➡ E-mail :@

Inscription du ou des enfants :

NOM : Prénom : Classe :

NOM : Prénom : Classe :

NOM : Prénom : Classe :

RAPPEL : Pour chaque enfant, veuillez apporter un paquet de serviettes en papier au début de chaque mois.

Signature :

(Veuillez cocher les jours qui vous intéressent)

JUIN jusqu'au 07/07 inclus

Judi	2	
Vendredi	3	

lundi	6	férié
mardi	7	
Judi	9	
Vendredi	10	

lundi	13	
mardi	14	
Judi	16	
Vendredi	17	

lundi	20	
mardi	21	
Judi	23	
Vendredi	24	

lundi	27	
mardi	28	
jeudi	30	
Vendredi	1er	

lundi	4	
mardi	5	
Judi	7	

Pour annuler un repas, les parents doivent téléphoner à la mairie au plus tard le jour de classe celui pour

Le 1er jour d'absence est compté aux familles.

Les repas non annulés à temps sont facturés.

Le prix du repas est fixé à **4.32 € à partir du 01/02/2022** (délibération 537)

Tout repas non commandé dans les temps est facturé 10 €.

NOTA BENE : la Trésorerie de Chaumont en Vexin nous rappelle qu'il convient de régulariser le paiement des cantines dans les meilleurs délais, faute de quoi la réinscription ne pourra se faire.